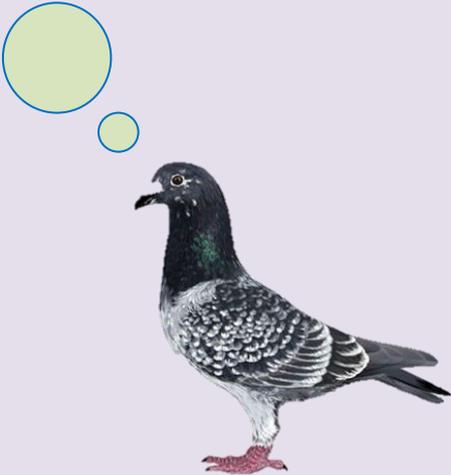




2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison de petit demi-fond est lancée. Quatre mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent leurs pensées sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, de le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats de lâchers, « non connus » des amateurs. Et ce, pour donner à ces derniers, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. La recherche de l'inédit représente de nouveau le fil rouge de chaque dossier.

Les changements effectués en vitesse sont logiquement étendus au petit demi-fond (résultat vieux et yearlings réunis imposé par l'EPR et demande des lecteurs de reprendre le nombre de pigeons engagés par tout amateur classé). Pour les percevoir et les comprendre au mieux « Coulon Futé » rappelle le contexte sportif de chaque entente avant la publication des résultats.

Bonne saison à tous !

Dossier 15 : lundi 19 août

Le décor : sept lâchers effectués

Toury	beau, bonne visibilité, calme	Petit Club	7:45
Toury		interprovinciale lossing	8:00
Toury		Oost-Vlaanderen (Westenlijn)	8:10
Toury		le Tournaisis	8:30
Toury		L'Ouest, Ath, Lessines	8:40
Toury		Renouveau	8:50
Toury		Centre Charleroi	9:00

PETIT DEMI-FOND : TOURY

- *Lâcher : 8h30.*

Le lâcher tournaisien

Les trois groupements « Entente des VI », « Tournai » et « Dottignies-Néchin » définissent le lâcher tournaisien de petit demi-fond. Ils organisent des résultats généraux (vieux et yearlings réunis, vieux, yearlings) communs classés par trois. Les lettres A, B et C attribuées respectivement à l'« Entente des VI », « Tournai » et « Dottignies-Néchin » permettent d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons. Elles sont remplacées par un chiffre en cas de récurrence dans le classement. Le nombre suivant la lettre indique le contingent de l'amateur. Dans le cas du résultat vieux et yearlings réunis, les lettres V et Y usitées indiquent la catégorie du pigeon classé.

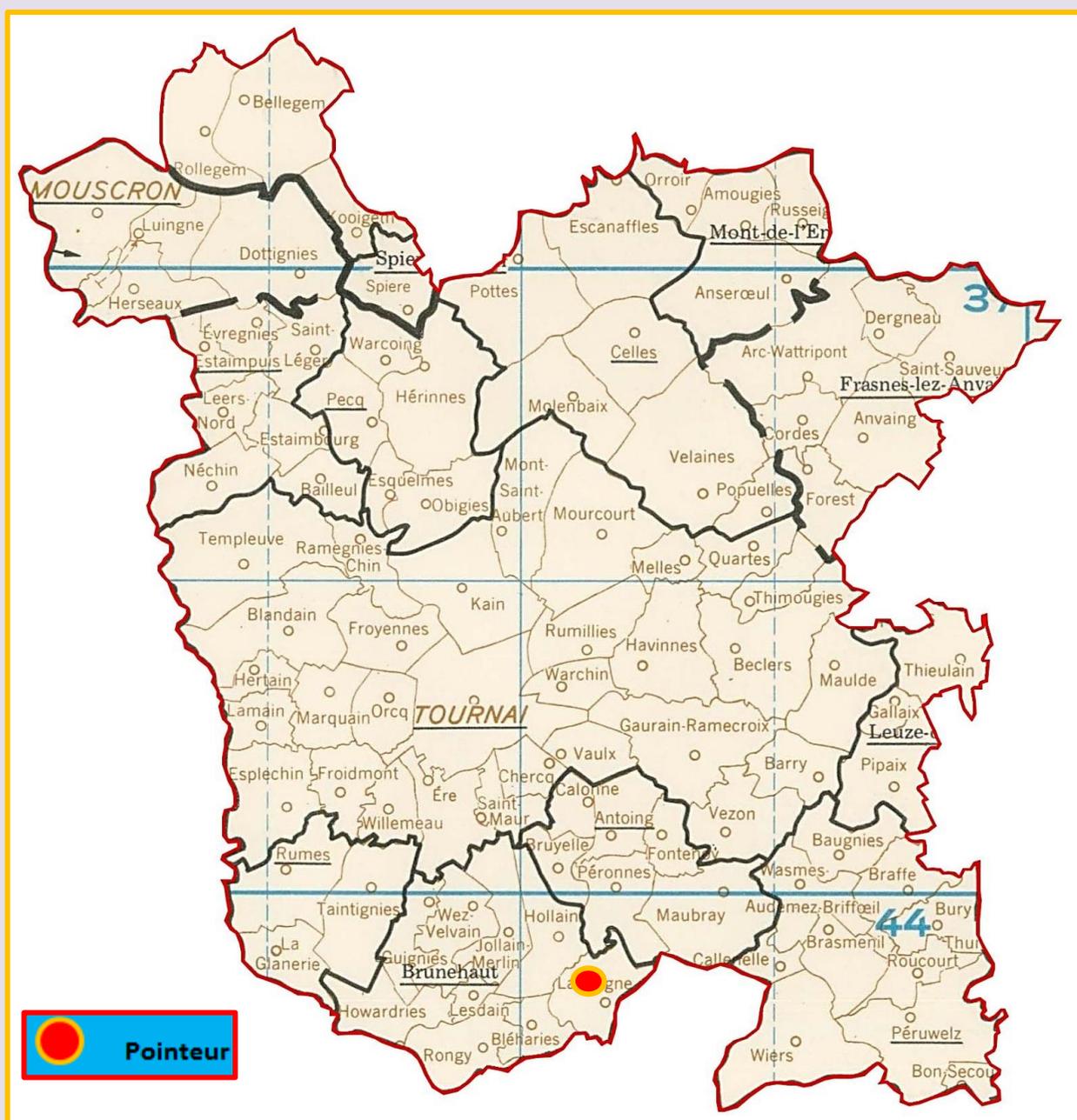
Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré

Une analyse sommaire :

- un contingent de 704 pigeons (- 98)
- relâche pour les vieux à Dottignies pour cause de programme bouclé sur le précédent Orléans
- le top complet à plus de 94 km/heure
- 65 % du top à Pottes
- le pointeur : Aldo Nihoul, de Laplaigne .



Localisation du peinteur (carte 2018)

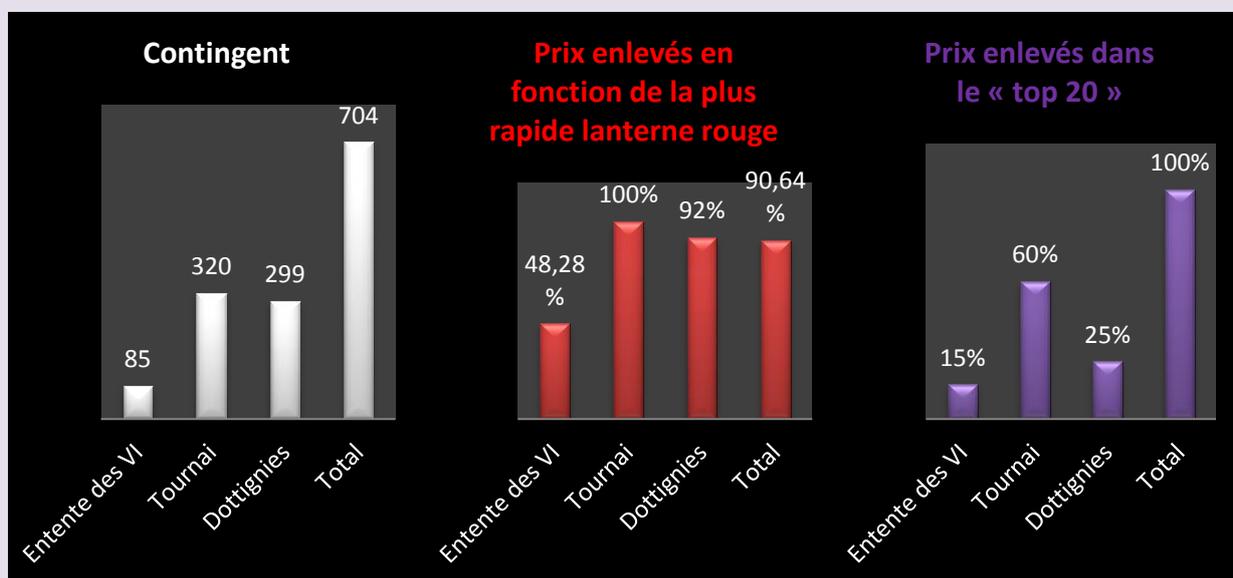


Jeunes : 704.

1 Nihoul Aldo, Laplaigne (A-7), 281.565 km, 1584.33. 2 Nihoul Aldo (2), 1576.05. 3 Willen Philippe, Pottes (C-19), 301.077 km, 1574.53. 4 Nihoul Aldo (3), 1573.70. 5 Lequenne-Houfflain, Pottes (B-39), 301.958 km, 1572.15. 6 Allemeersch André, Pottes (B-36), 301.760 km, 1571.93. 7 Lequenne-Houfflain (2), 1571.74. 8 Lequenne-Houfflain (3), 1570.92. 9 Allemeersch André (2), 1570.43. 10 Allemeersch André (3), 1570.30. 11 Lequenne-Houfflain (4), 1570.10. 12 Desmet-Bossut, Pecq (C-19), 296.393 km, 1569.60. 13 Desmet-Bossut (2), 1569.32. 14 Desmet-Bossut (3), 1569.32. 15 Desmet-Bossut (4), 1569.04. 16 Lequenne-Houfflain (5), 1568.61. 17 Allemeersch André (4), 1568.39. 18 Allemeersch André (5), 1568.26. 19 Allemeersch André (6), 1568.12. 20 Lequenne-Houfflain (6), 1567.79...

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par trois						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Entente des VI	85	1405.32	14	48,28	3	15
Tournai	320	1463.61	107	100	12	60
Dottignies	299	1457.21	92	92	5	25
Total	704		213	90,64	20	100



PETIT DEMI-FOND : TOURY

- *Lâcher : 8h40.*

Le lâcher athois

Les deux associations de vitesse Entente des V-Entente Frontalière-Entente de l'Ouest et Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud définissent le lâcher athois de petit demi-fond. Ils organisent des résultats généraux (vieux et yearlings confondus, vieux, yearlings) communs classés par deux. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement « repris » dans le général vieux ou yearlings.

Des statistiques ne peuvent être établies qu'au niveau des doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

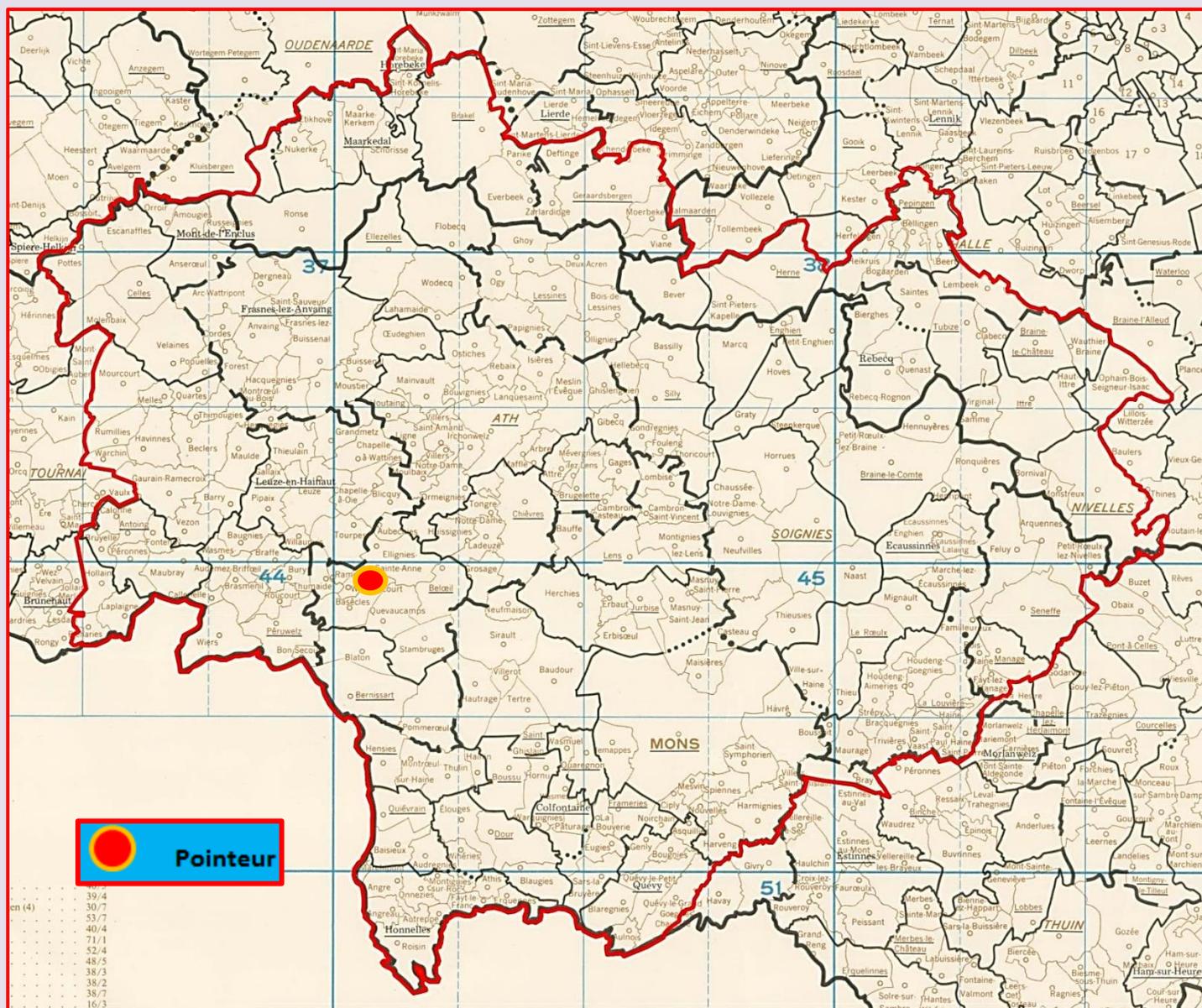
Dans les résultats publiés, pour faciliter la compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- *un contingent de 224 pigeons*
- *contingent dans chaque catégorie en nette régression : la fin de saison est imminente*
- *Wadelincourt se réserve le top complet des jeunes*
- *le pointeur général : un jeune des Leturcq-Duponchelle, de Wadelincourt.*



Localisation du pointeur (carte 2018)



Vieux et yearlings réunis : 67.

1 Murez-Marichal, Wadelincourt (Y-18), 289.916 km, 1588.74. 2 Murez-Marichal (Y-2), 1561.08. 3 Murez-Marichal (Y-3), 1560.94. 4 De Sy Eric, Pommeroeul (Y-2), 285.673 km, 1555.81. 5 Murez-Marichal (Y-4), 1549.26. 6 Murez-Marichal (Y-5), 1548.84. 7 De Sy Eric (Y-2), 1546.54. 8 Murez-Marichal (Y-6), 1521.08. 9 Desprez René, Arbre (V-6), 302.586 km, 1517.35. 10 Murez-Marichal (Y-7), 1504.24...

Lanterne rouge (par 2) : 1462.59.

Jeunes : 157.

1 Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (8), 289.599 km, 1590.18. 2 Murez-Marichal, Wadelincourt (38), 289.916 km, 1588.88. 3 Murez-Marichal (2), 1588.88. 4 Murez-Marichal (3), 1588.59. 5 Murez-Marichal (4), 1588.59. 6 Murez-Marichal (5), 1587.87. 7 Murez-Marichal (6), 1587.87. 8 Murez-Marichal (7), 1587.43. 9 Murez-Marichal (8), 1560.66. 10 Murez-Marichal (9), 1559.82...

Lanterne rouge (par 2) : 1431.66.

PETIT DEMI-FOND : TOURY

- *Lâcher : 8h50.*

Le lâcher montois

« L'Avenir » constitue le lâcher montois. Des statistiques ne peuvent pas être établies. Pour faciliter la compréhension des résultats publiés, des annotations sont utilisées. Ainsi, la lettre V ou Y usitée indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le contingent engagé par l'amateur. Ce nombre est remplacé par un autre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- *un contingent de 245 pigeons*
- *sérieuse régression dans chaque catégorie*
- *deux palmes flamandaises*
- *le pointeur général : un jeune des R & G Boschmans, d'Herne, vainqueur dans les vieux*

Jeunes : 183.

1 Boschmans R & G, Herne (50), 320.976 km, 1583.22. **2 Boschmans R & G** (2), 1583.09. **3 Boschmans R & G** (3), 1583.09. **4 Boschmans R & G** (4), 1582.97. **5 Boschmans R & G** (5), 1582.58. **6 Boschmans R & G** (6), 1582.58. **7 Boschmans R & G** (7), 1582.44. **8 Boschmans R & G** (8), 1581.80. **9 Cirier-Ruelle, Sirault** (10), 290.219 km, 1571.57. **10 Boschmans R & G** (9), 1571.47...

Lanterne rouge (par 3) : 1444.64.